

MOTORS ACADEMY EVENTS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 février 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERNES LES FONTAINES du 03/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : Motors Academy Events.

Siège : 138 Chemin de la Gare, 84210 PERNES LES FONTAINES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros.

Objet : - Organisation, conception et réalisation d'événements de tous types, qu'ils soient culturels, sportifs, professionnels ou privés, - Prestation de services liés à l'événementiel : étude et conception de projets, recherche de lieux et de prestataires, gestion des inscriptions, élaboration de programmes, logistique, communication, animation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément



Ecrit par Echo du Mardi le 4 février 2025

de la collectivité des associés.

Président : Yann PIGUET, demeurant 204 Chemin de l'Aumône, 84460 CHEVAL BLANC.

La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON.

POUR AVIS